

## **Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Convention de partenariat avec la librairie «Les Sandales d'Empédocle» pour un dépôt-vente d'ouvrages**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Depuis plusieurs années existe un partenariat entre le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et une librairie bisontine consistant en un dépôt-vente d'ouvrages et animations littéraires ayant un lien avec les collections permanentes et les expositions temporaires du Musée.

La convention matérialisant ce partenariat arrive à échéance en 2007.

Après consultation auprès de 3 libraires de la place, il apparaît que la librairie «Les Sandales d'Empédocle» répond le mieux à la demande du Musée. Une nouvelle convention fixe les conditions de ce partenariat :

- le libraire dépose au Musée des ouvrages pour adultes et enfants ayant un lien avec le thème des expositions, les titres étant choisis d'un commun accord. Seuls les ouvrages vendus sont réglés au libraire qui rétrocède 9 % du montant HT des ventes au Musée. Le libraire propose, en accord avec le musée, des animations en rapport avec les expositions et la lecture (dédicaces, venue d'écrivains...),

- la durée de ce partenariat sera de 3 ans, avec possibilité de résiliation par courrier recommandé avec accusé de réception et préavis de 3 mois.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce partenariat et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec la librairie «Les Sandales d'Empédocle».

Un arrêté modifiant la régie de recettes sera pris afin d'étendre les activités du Musée des Beaux-Arts au dépôt vente d'ouvrages.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 5 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.*